CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99641** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE 14/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES
Siret : 504 188 574 00017
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 380582 00
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021494546904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021494546904

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2026

Raison sociale : DMC TRADI-BAT

Sigle : DMC TRADI BAT
9 RUE MARCEL DECARRIS
78370 PLAISIR

Téléphone : 01 34 60 90 25 **Fax :**
Portable : 06 11 19 03 85
Responsabilité légale :
DA SILVA DIONISIO MARIO PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : dmc-tradibat@hotmail.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 627 498 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	02/04/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		02/04/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		02/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 16:33

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99641** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE **14/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2008
Forme juridique : SAS
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : **504 188 574 00017**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 380582 00

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021494546904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021494546904

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2026

Raison sociale : **DMC TRADI-BAT**
Sigle : DMC TRADI BAT
9 RUE MARCEL DECARRIS
78370 PLAISIR

Téléphone : 01 34 60 90 25 **Fax :**
Portable : 06 11 19 03 85

Site Internet :
E-mail : dmc-tradibat@hotmail.fr

Responsabilité légale :
DA SILVA DIONISIO MARIO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/04/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	02/04/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	02/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 16:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.